

Public cible

- Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé.
- Personnes titulaires à l'article R. 451-95 451-88 du code de l'action sociale et des familles ou en cours de formation.
- Personnes titulaires du diplôme assistants de régulation médicale ou en cours de formation.
- Assistants médicaux
- Préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale.
- Auxiliaires ambulanciers

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée, au quotidien et en situation sanitaire exceptionnelle (SSE)
- Développer les compétences en lien avec l'activité professionnelle tout au long de la vie

Durée de la formation

3 jours soit 21 heures

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées sur l'année, veuillez nous contacter

Validité de la formation

4 ans

AFGSU de niveau 2

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 - AFGSU 2.
Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'AFGSU

■ Contenu :

- **adapté aux besoins des participants et de leur mode d'exercice professionnel**
Identification d'un danger immédiat, mise en œuvre d'une protection adaptée et réalisation de l'alerte

1. Module « urgences vitales » :

- Identification des situations d'inconscience, d'obstruction des voies aériennes, d'hémorragie et d'arrêt cardio-respiratoire
- Mise en œuvre de gestes et de matériels adéquats
- Utilisation du matériel d'urgence et de surveillance
- Mise en œuvre d'une oxygénothérapie si besoin
- Connaissance des techniques d'hygiène de base

2. Module « urgences potentielles » :

- Identification des signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme cutané ou osseux, d'une brûlure et mise en œuvre de gestes adéquats
- Mise en œuvre de mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant dans le cadre d'un accouchement inopiné.

3. Module « urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles » :

- Identification du concept de SSE
- Identification de son rôle dans le plan de gestion d'une SSE dans son établissement
- Identification d'un danger dans l'environnement et application des règles de protection face à un risque NRBC-E

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques :

- Etudes de cas
- Mises en situations professionnelles
- Ateliers pratiques
- Supports audio-visuels et multimédias

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateurs AFGSU, ambulanciers, infirmiers et médecins en postes dans une structure d'urgence

■ Directeur médical

Dr Jean-Paul LORENDEAU

■ Coût et organisation de la formation

- 370 euros par personne
 - 6 à 12 personnes par groupe
- Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux

■ Horaires : 8h30 à 17h00 avec 1 heure de pause repas.



■ Évaluation et validation des acquis :

- Présence obligatoire
- Participation active de l'apprenant
- Evaluation sommative des gestes enseignés
- Formation certificative avec délivrance de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence niveau 2

■ Prérequis :

Aucun